

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 24 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit et le vingt-quatre janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 18 janvier 2018, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur BUSSIRON Jean Yves, Maire.

Etaient présents : MM. BUSSIRON Jean Yves, AIMÉ Thierry, DIBON Pierre, GAILLARDET Lilian, POUYANNÉ Raymond, SALLABERRY Bernard, Mmes BAREIGTS Jacqueline, BUSSIRON Sandrine, DELRIEU Pauline, LAFITTE Céline, LESCATEREYRES Delphine, MAUGENET Constance et MONTAUZER MERDY Nelly.

Excusés représentés : MM. MALBET Michel (pouvoir donné à M. BUSSIRON Jean Yves) et PÉCASTAINGS Philippe (pouvoir donné à M. SALLABERRY Bernard).

Madame DELRIEU Pauline a été élue secrétaire.

Objet : **Rénovation et agrandissement de la Maison pour Tous**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement de la Maison pour Tous.

Il ajoute que le dossier de demande de subvention a été établi par le Service Technique Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale et que la dépense totale a été évaluée à 986 700,00 € HT.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat et du Département le maximum de subventions possible pour ce type de projet.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE à l'unanimité,

- d'approuver ce projet,
- de solliciter de l'Etat et du Département le maximum de subventions possible pour ce type d'opération.

PRECISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt suivant le plan de financement indiqué dans la notice de présentation du dossier de demande de subvention.

Fait et délibéré à GUICHE, le 24 janvier 2018

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

Reçu par Contrôle de légalité, le

Affiché le 30 janvier 2018